

**Conférence africaine :
Programme de transformation de la statistique officielle**

Organisée conjointement par la Banque africaine de développement (BAD), Statistique Canada et la Division de statistique de l'ONU (UNSD)

Avec l'appui de l'Union africaine, du Centre africain de la statistique et du Bureau de la statistique de l'Union européenne (Eurostat)

**Libreville, Gabon
Novembre 2015**

**Session 2 :
Innovation et modernisation grâce à une architecture opérationnelle
statistique normalisée**

M. António dos Reis Duarte, Président de l'Institut national de la statistique du Cap-Vert

(...) Les informations et les données - statistiques de haute qualité sont essentielles pour la bonne planification et la mesure des résultats du développement. L'Afrique doit produire ses propres données afin de pouvoir au mieux superviser et accompagner les objectifs économiques et sociaux, y compris les lignes et les objectifs de l'Agenda 2063. La révolution des données en Afrique donnera à notre Continent, l'occasion d'interagir avec les diverses communautés et d'adopter une gamme suffisante de sources de données, d'outils et de technologies innovatrices, qui permettront au Continent de produire des données désagrégées, en incluant les données désagrégées par genre, pour la prise de décision, la prestation de services et l'engagement des citoyens¹.

Des statistiques fiables sont indispensables au progrès des pays. En plus d'être fiables, le défi est aussi associé à l'opportunité des données», c'est-à-dire que les données doivent être disponibles à temps opportun afin qu'il soit possible à temps opportun d'identifier des politiques publiques plus efficaces, ou de les ajuster. Nous sommes tous conscients, du coût de la prise des décisions sur la base de données incorrectes, ou de leur inexistence. Ces coûts sont aggravés dans de nombreux pays africains par l'absence de moyens aussi bien financiers qu'en ressources humaines qualifiées, face aux défis posés aux Systèmes Statistiques. Cet extrait de PARIS21 élucide bien la question:

Néanmoins, il faut savoir que la production de données statistiques n'est pas une fin en soi, mais un moyen/subsides pour la formulation de politiques et de mesures de gestion pour le développement. D'où la nécessité de disposer de données statistiques précises, fiables, et accessibles qui lui permet d'assumer le rôle qu'on lui a assigné: celui de contribuer à la prise de décisions et d'en être l'un des piliers scientifiques.

Le nombre d'utilisateurs de données statistiques s'accroît davantage, la recherche d'une plus grande diversité et détail dans les données se traduit par d'énormes défis pour les Systèmes Nationaux de Statistiques, lesquels, doivent, par conséquent, être préparés pour répondre à ces nouvelles exigences. Les Objectifs de Développement du Millénaire

¹ Déclaration Ministérielle de la huitième Réunion Anuelle Conjointe du Comité Technique Spécialisé de l'Union Africaine sur les Finances, Questions Monétaire, Planification et Intégration et de la Conférence de la Commission Economique pour l'Afrique des Ministres Africains des Finances, Planification et Développement Economique, Addis Abeba 30 et 31 mars 2015.

¹ <http://unstats.un.org/sdgs/meetings/iaeg-sdgs-meeting-02>

¹ De 7 a 12 de Setembro decorreu o *First Technical Working Group Meeting on Developing a Measurement Framework within the Context of SHASA for Agenda 2063 for the First Ten-Year Implementation*, organizado por Statistics South Africa, e a Comissão da União Africana.

ont été un défi pour les systèmes statistiques, de suivre les 61 indicateurs. La proposition actuelle des Objectifs de Développement Durable (ODS), dont les indicateurs sont encore en phase de conception, comprend actuellement un total de 223 indicateurs, dans les plus diverses thématiques. L'Agenda de transformation reprend des thématiques telles l'éducation et la santé, mais inclut aussi de nouvelles thématiques, comme la gouvernance. En ce qui concerne le continent africain, l'Agenda 2063 représente un autre défi en termes de suivi, bien que le processus d'alignement² entre l'Agenda global et l'Agenda régional devra permettre une plus grande cohérence dans les politiques, mais aussi, une demande d'informations articulée. Toutefois, les ODS et l'Agenda 2063 doivent être vus comme une occasion d'amélioration des systèmes statistiques.

La modernisation de tout le système représente l'une des stratégies possibles pour ajuster le Système Statistique aux temps nouveaux et aux défis. Cette modernisation doit se produire aussi bien pour les questions liées aux instruments, traitement des données, mais devra également, inclure tout le processus de collecte et de diffusion des données et en même temps être plus flexible. L'analyse de l'environnement institutionnel est également nécessaire pour l'établissement des règles et normes de procédures, étant donnée la massification de l'utilisation des sources non traditionnelles de collecte de données telles que *Big Data*.

Loi de Système National de Statistique comme prérequis pour la modernisation des statistiques

Le fondement de la modernisation des statistiques officielles passe par une législation qui permette de disposer d'un système statistique national fonctionnel et ouvert aux changements. Comme, on le sait, les systèmes statistiques englobent les instituts nationaux de statistique, les banques centrales, et parfois, les ministères ou autres types d'institutions. Pour avoir un système intégré, le dialogue entre les diverses parties du système est fondamental, et, doit être institutionnalisé. Les mécanismes de communication doivent être établis et être connus par les parties. Cela est possible,

² De 7 a 12 de Setembro decorreu o *First Technical Working Group Meeting on Developing a Measurement Framework within the Context of SHASA for Agenda 2063 for the First Ten-Year Implementation*, organizado por Statistics South Africa, e a Comissão da União Africana.

seulement par la mise en place d'une loi claire et objective qui établit les fonctions et les responsabilités du système national de statistique, ainsi que de toutes les parties intégrantes. Cette Loi du Système National de Statistique doit :

- Promouvoir une production statistique thématiquement englobante. La pluralité d'institutions intégrantes dans le système permet une plus grande variété de domaines d'action ;
- Promouvoir l'utilisation facilitée de registres administratifs. La loi doit comprendre l'obligation de fournir les données administratives pour l'utilisation statistique. Néanmoins, la cession n'est pas suffisante, car la loi doit prévoir la validation des maquettes d'entrée de données à renseigner dans les plateformes informatiques.
- Faciliter la coordination du système. Pour cela, il s'avère nécessaire de mettre en place une entité au-dessus des entités productrices de données, qui agit en faveur de la concertation entre partenaires, producteurs, et également définit les opérations statistiques prioritaires. Cette entité doit être indépendante et ne pas être sous la tutelle des autorités gouvernementales. La Loi doit prévoir l'existence d'un Conseil National de Statistique dotée d'une capacité de coordination et de régulation de la production de statistiques officielles.
- Permettre l'autonomie. La loi doit garantir l'autonomie financière (la dotation aux systèmes nationaux de statistique de ressources suffisantes pour la réalisation des plans d'activités lesquelles sont appréciées par le Conseil National de Statistique qui a la responsabilité de fixer les priorités nationales en termes de production de statistiques officielles), l'autonomie patrimoniale, et l'autonomie technique. Cette dernière est fondamentale, car elle donne la liberté aux systèmes de mettre en oeuvre des méthodologies en suivant les bonnes pratiques en termes de recommandations techniques, sans intromission politique.

Big Data

Comme déjà mentionné, les législations nationales relatives aux systèmes nationaux de statistique sont fondamentales, et constituent une des questions centrales concernant Big Data. Les instituts nationaux de statistiques doivent suivre les principes fondamentaux des statistiques officielles, adoptés par la Commission Statistique des Nations Unies en 1994 et finalement adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2014, et en particulier les principes suivants :

- Principe 6. Les données individuelles recueillies pour l'établissement des statistiques par les organismes qui en ont la responsabilité, qu'elles concernent des personnes physiques ou des personnes morales, doivent être strictement confidentielles et ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques.
- Principe 8. À l'intérieur de chaque pays, il est essentiel que les activités des différents organismes responsables de la statistique soient coordonnées pour assurer la cohérence et l'efficacité du système statistique.
- Principe 9. L'utilisation, par les organismes responsables de la statistique de chaque pays, des concepts, classifications et méthodes définis à l'échelon international favorise la cohérence et l'efficacité des systèmes statistiques à tous les niveaux officiels.

Ainsi, premièrement il est nécessaire que les producteurs de Big Data soient inclus dans les systèmes nationaux de statistique, mais ceci implique le respect de la législation approuvée en matière de statistique, c'est-à-dire, qu'il faudra respecter la coordination statistique ainsi que les autres entités productrices. En second, que la statistique respecte les concepts, classifications et méthodes internationales, avec pour fondement, la qualité de l'information, mais aussi la comparabilité. Les producteurs de statistique à travers Big Data devront aussi respecter les normes établies et celles qui seront établies. Troisièmement, la confidentialité des informations est un principe de base et fondamental qui doit être respecté par tout producteur. Ainsi, le producteur de données statistiques doit avoir des droits, et des obligations, au même titre que les autres producteurs.

Il existe, cependant, un important facteur à prendre en considération. Big Data se réfère à la gestion, au traitement et à la divulgation d'informations de sources alternatives. L'information n'est pas uniquement statistique. Le simple comptage de *cas* n'est pas de la statistique. Il existe des règles statistiques et mathématiques à respecter. D'emblée, dans une première analyse, il convient de distinguer les producteurs d'informations (qui ne doivent pas être insérés dans les systèmes nationaux de statistique) des producteurs de statistiques (qui doivent faire partie du système).

Innovation au niveau des registres administratifs

Les statistiques au moyen des registres administratifs sont d'extrême importance pour les pays dans la mesure où elles sont rapides en termes de production et exigent moins de ressources, néanmoins leur architecture et montage sont complexes.

Les pays africains sont à des stades différenciés en termes d'utilisation de registres administratifs et à l'intérieur d'un même pays, les diverses statistiques peuvent être dans des stades différents. Cette diversité oblige à un inventaire initial de ces statistiques, premièrement des mécanismes de collecte qui peuvent être divers (transmission des bases de données au système national de statistique suivant la périodicité établie, accès partiel à la base de données, accès total à la base de données). Concernant, par exemple, le cas de la base de données d'entrée et de sortie du pays, l'Institut National de Statistique de Cabo Verde dispose d'un accès partiel à la base de données de la Direction des Étrangers et Frontières-Police Nationale, portant sur les données d'entrée et de sortie de chaque passager, à l'exception du nom et du numéro de passeport. Il a été attribué un accès qui permet à INE de procéder mensuellement un téléchargement de la base.

Il existe un ensemble de préalables pour l'utilisation des registres administratifs. Au niveau national, il faut reconnaître que les banques d'informations ne sont pas nécessairement des bases de données destinées à l'usage statistique. Avec le développement de l'informatisation, il urge que les informations soient susceptibles d'être traitées statistiquement. Utilisant l'exemple de registres de naissance, si une institution décide de numériser les registres de naissance et de les garder comme images, leur utilisation à des fins de statistique est presque nulle. Si d'autre part, elle décide de créer une maquette d'entrée de données, où l'information est saisie, il est alors possible de les utiliser, néanmoins, elle peut ne pas être suffisante. Pour qu'il soit possible de maximiser l'utilisation de ces banques de données, il est nécessaire que celles-ci soient également, des bases de données, et que les informations aient un traitement facilité, les maquettes d'entrée de données doivent être discutées avec le système statistique national. Ainsi, la Loi du SEN doit créer l'obligation de dialogue ou de validation des maquettes d'entrée de données de tous les intervenants du SEN.

Néanmoins, la contrainte en matière de partage d'informations persiste entre institutions. Par exemple, pour les statistiques vitales et les registres civils, une plate-forme commune est nécessaire entre les structures de santé, et l'état civil, de fait, les instituts nationaux de statistique doivent être envisagés comme partie intégrante de la communication entre ces deux producteurs primaires d'informations.

Les divers contours impliquent que l'harmonisation régionale ou continentale des statistiques représente un processus délicat et lent. Pour les pays où les systèmes sont déjà montés, le changement peut être difficile à cause des nomenclatures utilisées, les bases de données, les mécanismes de transmission, sont déjà définis et un changement peut impliquer une rupture du système actuel. Dans le cas de Cabo Verde, l'adoption d'un nouveau système informatique dans les douanes (Sydonia World) a eu pour conséquence, la suspension temporaire de la production des statistiques de commerce externe. Ces expériences sont utiles pour le cas des systèmes qui n'ont pas encore été montés.

Ainsi l'harmonisation régionale et continentale doit nécessairement envisager des diagnostics nationaux de systèmes de manière à faire une analyse comparée entre des pays, afin d'identifier les mécanismes les plus efficaces pour chaque type de statistique.

Innovation dans la collecte des opérations statistiques

Le Continent parie sur la collecte assistée par des technologies mobiles, quelques pays, les ont utilisées dans les Recensements (Cabo Verde - 2010, Sénégal - 2014, Côte d'Ivoire - 2014), et de nombreux autres pays, dans les enquêtes.

Les dispositifs mobiles ont été utilisés dans deux domaines, collecte de données des enquêtes et/ou recensements et cartographie digitale.

Pour la collecte de données, le Personal Digital Assistant (PDA) a été utilisé, mais avec les récentes innovations, une transition est en train d'être faite, par l'utilisation des tablettes, pour colmater des insuffisances du PDA, par exemple un écran petit, peu de luminosité ce qui rend difficile le remplissage des questionnaires. Le plus grand avantage réside dans le fait que celui de la tablette est muni d'un processeur plus performant qui permet une réduction du temps de transition entre les questions et modules, tel, le processus de vérification de cohérence.

Indépendamment du choix des dispositifs mobiles, on note, des avantages communs : le contrôle de cohérence; le suivi de la collecte en temps réel, l'élimination de l'étape de saisie ; cela évite l'acquisition et le transport de grandes quantités de papier; contrôle de cohérence ; sauts automatiques ; obligation de réponse à des questions nucléaires ; élimination des coûts associés au stockage ; gain de temps dans l'apurement des résultats. En outre, nous avons les gains financiers, vu que les équipements peuvent être utilisés dans plusieurs autres opérations statistiques. Au niveau de l'analyse, des analyses focalisées peuvent être faites, dans des espaces réduits, grâce à la géo référence des informations. Il est possible de faire des analyses géostatistiques, grâce à l'association d'information géographique avec l'information alphanumérique. Le défi de la transmission d'informations via internet, est à relever, en effet, la couverture dans notre Continent s'améliore progressivement, mais persistent encore des zones non couvertes. Concernant, cette contrainte spécifique, des logiciels online et offline ont été créés. Dans de nombreux cas, la collecte est faite en mode offline, et le travail est fait online, uniquement pour mettre en place les coordonnées géographiques du logement et pouvoir ainsi rassembler les informations, localiser les logements, ou pour synchroniser des informations. Actuellement, on constate une plus grande ouverture de la part des INS à utiliser ces dispositifs.

La cartographie digitale est la seconde potentialité des dispositifs mobiles et des nouvelles technologies. Présentement, il est question de géoréférence des informations à travers l'attribution de codes géographiques à chaque bâtiment. Ceci permet la cartographie des informations rassemblées à travers les questionnaires, mais d'autres utilisations sont possibles, par exemple, dans l'agriculture.

Second Carlos Lopes « *The success of large scale agricultural investments on the continent will largely depend on the extent to which key land governance and policy reforms labour are undertaken by African countries. At the Core of these reforms is an inclusive land tenure system. It would not only buttress the land rights of local communities, women and youth but also increase economic development, promote gender equality and inspire younger women and men to take up agricultural activities. An inclusive land tenure system would also improve*



efficiency of land use and climate change mitigation and contribute to Africa's economic transformation. » .

<http://www.uneca.org/es-blog/governance-and-large-scale-agricultural-investments-africa>

Fonte: Divisão de Estatística das Nações Unidas, dados actualizados a 18 de Setembro de 2015.

Pour contrôler les progrès, spécialement dans la relation entre des caractéristiques de la population, comme le sexe, l'âge et la production agricole, le croisement de deux informations est nécessaire, la collecte à travers les questionnaires se rapportant aux familles, avec la collecte de terrain, relativement aux surfaces de l'agriculture. Il est possible de géoréférencer les surfaces agricoles. Le recensement général de l'agriculture est en cours au Cap Vert.

Aussi les logiciels peuvent être adaptés pour une réponse plus efficace aux nécessités de l'information et des priorités politiques.

Les avantages sont évidents, mais il faut aussi souligner les contraintes. L'acquisition des PDA ou tablettes est un investissement de coût initial élevé, principalement si elle se destine aux Recensements. À l'observation, de 1995-2004, 18 pays sur le Continent africain n'ont pas réalisé un Recensement, en 2005 à 2014, 9 pays n'ont pas réalisé le Recensement, on espère qu'à la prochaine série de recensements (2015-2024) le nombre de pays baissera. Dans le présent panorama, l'acquisition de PDA ou tablettes pour les Recensements du Continent serait irréalisable. Pour cela, l'alternative probable serait l'acquisition des équipements par une organisation panafricaine qui les céderait ou les louerait aux pays pour la réalisation des recensements et si nécessaire, pour les enquêtes spécifiques. La prochaine ronde de Recensement, des pays qui ont déjà indiqué la date de leur prochain recensement, sera 1 en 2015, 1 en 2016, 3 en 2017, 3 en 2018, 2 en 2019, 3 en 2020, 3 en 2021, et 1 en 2022. Ainsi, avec une correcte gestion et une programmation, il sera possible de soutenir les pays qui nécessiteront de ces équipements.

Un second facteur, non moins important, se rapporte à la qualification technique. La consultation en informatique, spécialement en développement de logiciels est coûteuse, et la connaissance n'est pas reproductible. Dans le secteur de l'informatique, l'évolution est rapide, et vite désactualisée. Dans le cas de Cabo Verde, les techniciens sont formés pour l'utilisation des logiciels pour les supports Windows, mais, récemment, ces techniciens ont eu besoin de qualification en technologie Android afin de pouvoir

accompagner la transition du PDA vers la Tablette. Sans une équipe qui peut être formée continuellement, à chaque innovation il faut faire appel à l'expertise de nouveaux consultants, aussi, l'on recommande, la création de pôles de connaissance en développement des logiciels, qui serait le résultat de la collaboration entre des organismes internationaux et certains instituts nationaux de statistique. Ces pôles prêteraient assistance technique aux pays qui en auront besoin.

Innovation dans la diffusion

La diffusion a besoin d'être effective, il est nécessaire que les systèmes nationaux de statistique soient plus proches des utilisateurs, de manière plus dynamique, attrayante et cohérente.

Le premier pari des instituts nationaux de statistiques a été la création de leur propre site web, et ce pari est maintenant une réalité. En 2015, les instituts nationaux de statistique de 50 pays africains avaient leur site web³. Néanmoins, la modernisation exige une plus grande avancée dans la diffusion.

Les logiciels et softwares de diffusion existent et sont utilisés par les systèmes nationaux de statistiques. Il existe le *Data Portal*⁴ qui rassemble les données de 51 pays africains⁵, et ont aussi des versions nationales comme c'est le cas de Cabo -Verde, du Nigéria, du Rwanda. *DevInfo*⁶ est une autre plateforme qui facilite la diffusion de statistiques socio-économiques et a été l'objet d'améliorations depuis 2002, et est actuellement dans sa 7^e version. Un sous-produit informatique est le *CensusInfo*⁷, qui est un produit de diffusion des indicateurs du Recensement. Dans la diffusion de micro-données, il existe le Microdata Cataloging Tool (*NADA*)⁸. Dans le domaine de la géostatistique, un important outil de diffusion est l'ArcGis⁹. Cabo Verde a utilisé ArcGIS pour la diffusion de résultats du Recensement Général de la Population et Habitation en 2010. En cela, on ne s'est pas limité uniquement à la diffusion. ArcGIS a

³ Fonte: Divisão de Estatística das Nações Unidas, dados actualizados a 28 de Setembro de 2015.

⁴ <http://www.afdb.org/en/knowledge/statistics/data-portal/>

⁵ África do Sul, Argélia, Angola, Benim, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Camarões, Cabo Verde, Chade, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egipto, Eritreia, Etiópia, Gabão, Gambia, Gana, Guiné-Bissau, Guiné-Conacri, Guiné Equatorial, Lesoto, Libéria, Líbia, Madagáscar, Malawi, Mali, Mauritânia, Maurícias, Marrocos, Moçambique, Namíbia, Níger, Nigéria, Quénia, República Democrática do Congo, República Centro Africana, República do Congo, Ruanda, São Tomé e Príncipe, Senegal, Seicheles, Serra Leoa, Somália, Sudão, Suazilândia, Tanzânia, Togo, Tunísia, Uganda, Zâmbia, Zimbabué.

⁶ http://www.unicef.org/statistics/index_24300.html

⁷ <http://www.censusinfo.net/>

⁸ <http://www.ihsn.org/home/software/nada>

⁹ <http://www.esri.com/industries/federal/statistics>

été utilisé dans toutes les phases de l'opération, la pré-collecte, collecte, post-collecte et la diffusion¹⁰.

Celles-ci sont uniquement quelques exemples de plateformes de diffusion statistique existantes, de facile un montage et utilisation. Le réel avantage de la variété de plateformes existantes est de donner l'occasion aux systèmes statistiques nationaux d'adopter celles qui s'ajustent le mieux à leurs besoins. Mais le danger résulte de l'utilisation simultanée de plateformes identiques, ce qui provoque une duplication d'efforts avec l'entretien et l'actualisation de chacune des plateformes, ainsi que la morcellement des données en plusieurs plateformes, bien que chaque plateforme, individuellement, veut atteindre une facilité d'utilisation, pour les utilisateurs, l'utilisation simultanée de plates-formes s'avère difficile.

Cependant, bien que ces plateformes reçoivent des utilisateurs, néanmoins ne elles interagissent pas avec eux.elles.Pour ce faire, les réseaux sociaux ont un rôle important à jouer. Pour élargir la littératie statistique, mais aussi faire parvenir les données statistiques à des utilisateurs qui n'ont pas recours au système national de statistique, les réseaux sociaux viennent compléter la diffusion via les médias. Les réseaux sociaux ont un rôle double, d'une part, faire connaître le mécanisme qui se trouve en arrière plan de la production statistique (les visites, les formations, les partenariats, entre autres), d'autre part la divulgation des données statistiques elles-mêmes. On peut mentionner, ici, le cas de la Tunisie, la page Facebook a une grande diversité d'informations, mais elle requiert une mise à jour constante, ce qui représente une contrainte pour l'INS (la dernière mise à jour de la page date du 27 avril 2015). L'INECV a ses plates-formes, website et Facebook actualisées, mais elle enfreinte le même problème concernant l'INE Mobile (version mobile du website), il s'agit ici d'une contrainte en ressources humaines.

Ainsi, l'investissement dans de nouvelles technologies en faveur de la statistique doit être soutenu à travers une évaluation des nécessités et des technologies disponibles pour la diffusion, et doit tenir compte des ressources humaines disponibles pour la mise en oeuvre, l'entretien et la mise à jour des informations statistiques.

10

https://www.esri.com/industries/www.esri.com/~media/Files/Pdfs/industries/federal/pdf/G69563_CapeVerdeCensusFlier_147252_V5_REVISED_PRINT1

Nouveaux modèles de coordination et de coopération

Le continent africain regroupe plusieurs organismes régionaux, dont l'Union du Maghreb Arabe (UN), la Communauté Économique des États de l'Afrique Occidentale (CEDEAO), la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC), Marché Commun de l'Afrique Australe et Orientale (COMESA), et l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD). Chaque organisme régional ambitionne de répondre aux spécificités de la région, et ceci influence la production statistique qui tend à être harmonisée à l'intérieur de la région et différente entre des régions. La mise en place d'une norme unifiée est nécessaire pour le continent, d'où l'importance de la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA). La stratégie est structurée en axes et fonctionne bien et avec d'importants bénéfices, néanmoins, le SHaSA serait plus efficace si elle était insérée dans un institut de dimension et de contexte continental. Ce projet de l'Union Africaine (UA) a besoin d'un Institut africain de la Statistique, une institution techniquement forte, dotée d'une capacité de coordination de la production statistique du continent, en termes de nomenclatures, de métadonnées, et une capacité d'assistance technique plus approfondie aux pays, ainsi qu'une connaissance suffisante de tous les systèmes nationaux de statistiques de manière à pouvoir être facilitateur de la coopération sud-sud. À cet effet, le diagnostic de la production statistique doit être l'un des axes centraux de performance de l'institut africain de statistique, ou d'un organisme semblable.

Conclusion

La modernisation et l'innovation dans le domaine de la statistique doivent être vues comme un processus intégré entre les institutions nationales, sans toutefois négliger les besoins au niveau régional, continental ou global. Un investissement est nécessaire en ressources humaines et financières, et doit être analysé et soigneusement planifié de manière à ce que l'innovation ne subisse pas une rétrocession ou stagnation.

Il convient de prendre en considération les contre-temps qui se produiront, lesquels sont inévitables. Mais, à travers le partage d'expériences, la coopération sud-sud, il est possible de tirer profit de l'expérience des systèmes nationaux de statistique les plus avancés, et qui ont déjà acquis une grande expérience dans la gestion des contraintes liés à l'utilisation des TIC, et ont probablement, déjà trouvé des solutions innovantes.

Un dernier point, d'extrême importance, concerne la création de centres de connaissance, dans le développement de logiciels et de programmes statistiques, destinés aux registres administratifs et aux enquêtes. En plus de ces centres, la création d'un institut continental pour la statistique techniquement fort et proche des systèmes nationaux de statistique est fondamentale.